

## Foire Aux Questions

### A. LE PROJET DE TRANSPORT

#### - Qu'est-ce que le projet de transport Altival ?

Altival, c'est un projet de transport dédié à la circulation des bus. Il collectera les lignes de bus actuelles circulant à proximité du tracé. Ce projet facilitera la circulation des bus vers le métro et les RER, depuis les villes d'Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand. En bus, à partir de 2022, vous pourrez facilement vous rendre à la gare de Bry-Villiers-Champigny (ligne 15 et, plus tard, le RER E) et Noisy-le-Grand (RER A).

#### - Pourquoi ce projet de transport ?

Altival a été imaginé pour améliorer les déplacements des usagers des transports en commun, des habitants et des salariés du secteur. Il a été pensé pour permettre la circulation de plusieurs lignes de bus sur un site propre sur une partie du tracé Altival. Cette caractéristique du projet permettra de diminuer leurs temps de parcours et améliorera leurs régularités.

#### - Quelle est la différence entre le projet de transport Altival et la ligne de bus TVM ?

Le TVM (Trans-Val-de-Marne) est une ligne de bus unique en site propre, qui circule sur un couloir dédié. Altival ne correspond pas à une ligne de bus unique. C'est une infrastructure collectrice de plusieurs lignes de bus qui circuleront sur tout ou une partie du tracé Altival.

#### - Qu'est-ce qu'un site propre ?

Un site propre est un couloir dédié uniquement aux bus. Ce principe permet une circulation fluide et rapide des lignes bus. La partie principale du tracé Altival sera aménagée en site propre.

#### - Pourquoi ne pas avoir créé une nouvelle ligne de bus ou de tramway ?

Pour faciliter l'accès et la desserte de la gare de Bry-Villiers-Champigny, les études du Stif ont montré qu'il était nécessaire de réorganiser les lignes de bus actuelles et non de créer une ligne de bus unique ou de tramway. De plus, afin d'établir plusieurs connexions sur le territoire du projet, le passage de différentes lignes de bus est le plus efficace pour améliorer les déplacements.

#### - En quoi le projet Altival est-il lié à une future réorganisation de bus ?

Pour permettre une liaison rapide avec le métro et les RER, l'adaptation du réseau de bus du secteur sera étudiée en détails sous le pilotage du Stif. Cette adaptation prendra en compte

le projet Altival et le bilan de sa concertation. En effet, la concertation sur Altival doit permettre aux habitants d'exprimer leurs besoins pour permettre une réorganisation du réseau bus adaptée au secteur.

## **B. LES AMENAGEMENTS LE LONG DU PROJET**

### **- Comment le projet s'insère-t-il dans le cadre actuel ?**

Sur la partie principale du tracé, de nombreuses lignes de bus empruntant Altival pourront circuler sur un site propre (couloir réservé). Autour des quartiers des Mordacs et du Bois-l'Abbé, ils partageront la route avec les autres véhicules. La route départementale 10 (boulevard Jean-Monnet) sera prolongée vers le sud jusqu'à la route de la Libération (RD4) à Chennevières. Le long du tracé principal, piétons et cyclistes pourront également circuler confortablement et dans un cadre paysager agréable.

### **- Quels sont les aménagements cyclables prévus sur le tracé ?**

Des aménagements cyclables seront créés le long du tracé afin de permettre une continuité de l'itinéraire sécurisé. Ils seront précisés dans le cadre de la poursuite des études. Des consignes à vélo « Veligo » seront installées.

### **- Est-ce que les stations seront aménagées pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite ?**

Les espaces publics qui seront créés ou aménagés seront aux normes d'accessibilité et permettront d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Dans les secteurs où des pentes seraient trop importantes (entre la rue Bernaü et la rue Fourny par exemple), des cheminements adaptés seront créés pour garantir l'accessibilité malgré l'allongement potentiel des parcours.

### **- Quel sera le dimensionnement de la RD10 prolongée (boulevard Jean-Monnet) ?**

Le dimensionnement de la RD10 prolongée entre la rue Fourny et la route de la Libération (RD4) prévoit 2 x 1 voie de circulation générale, des aménagements cyclables, un site propre pour les bus (Altival), de larges trottoirs, des stationnements si le projet urbain des villes le nécessite, ainsi que des aménagements paysagers. Le profil de cette nouvelle rue sera étudié plus profondément lors de la phase suivante des études, et prendra compte du bilan de la concertation.

### **- Comment s'insérera le projet Altival sur la RD4 ?**

L'insertion du projet sur la route de la Libération (RD4) n'est pas définie à ce stade des études. La création d'un couloir de bus à cet endroit est mise en débat pendant la concertation Altival. La concertation permettra aux habitants d'exprimer leur avis sur cet aménagement à l'étude pour rejoindre rapidement le métro et les RER.

### **- Quel seront les projets urbains qui se développeront le long d'Altival ?**

Altival s'inscrit dans un secteur en mutation. Au Nord de la gare Bry-Villiers-Champigny, plusieurs projets urbains comprenant des logements, des bureaux, des équipements (école, gymnase, palais des congrès, etc.) sont en cours d'étude par l'EPA Marne, dont la ZAC Marne Europe. Au sud de la gare, les villes de Chennevières et Champigny réfléchissent au devenir des espaces qui longeront Altival. Cette réflexion s'établit notamment dans le cadre des révisions des Plans Locaux d'Urbanisme des villes également en cours.

### - **Quand-est-ce que l'emplacement des stations sera validé ?**

Les études menées après la concertation, appelées "Schéma de principe", permettront de définir le positionnement des stations, qui pourra alors être présenté à l'enquête publique.

## **C. LE DEROULEMENT DU PROJET**

### - **Qu'est-ce que la concertation Altival et pourquoi est-elle organisée en ce moment ?**

La concertation Altival permet de présenter le projet et de recueillir les avis. Elle repose sur les premières études menées sur le projet : le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales. Elle est organisée en amont car c'est au moment où le projet n'est pas encore figé qu'il est nécessaire d'identifier les besoins et les avis pour poursuivre les études sur la réalisation d'un projet répondant aux attentes des usagers des transports en commun, des habitants et des salariés du secteur.

### - **À quoi va servir la concertation Altival ?**

La concertation Altival va permettre de recueillir les besoins des habitants en matière de transports et de déplacements, et leur avis sur le projet Altival pour en vérifier l'opportunité et l'enrichir dans le cadre des études à venir. Les aménagements à l'étude pour rejoindre rapidement le métro et les RER sont mis en débat (prolongement de la RD10, création d'un couloir de bus sur la route de la Libération). Ces avis pourront aider à préciser le projet.

### - **Comment participer à la concertation ?**

Pour préciser le projet, vous pouvez :

- Donner votre avis en ligne sur [www.altival.fr](http://www.altival.fr)
- Remplir le coupon attaché au dépliant que vous avez reçu,
- Le déposer dans une boîte-aux-lettres (sans affranchissement) ou dans l'une des urnes disponibles dans les mairies de Bry, Champigny, Chennevières, Noisy-le-Grand, Ormesson, Villiers et dans les équipements municipaux et départementaux,
- Participer aux différents ateliers proposés en soirée (Nombre de places limité, sur inscription au **3994** ou **concertation.altival@valdemarne.fr**) :
  - Le **31 mai à 19h30** à la Maison pour tous de Bois-l'Abbé, 6 place Rodin à Champigny.
  - Le **9 juin à 19h30** à la Maison pour tous Youri Gagarine des Mordacs, 6 avenue du 11-novembre-1918 à Champigny.
  - Le **17 juin à 19h30** à la salle des expositions - Place du Général de Gaulle à Chennevières.

### - **Quelle est la suite du déroulement du projet ?**

À la suite de la concertation, nous reviendrons vers vous à la fin de l'année 2016 pour vous présenter le bilan de la concertation. Il orientera les études complémentaires qui affineront le projet en 2017 et 2018. Puis, le projet Altival fera l'objet d'une enquête publique durant laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer sur un projet plus détaillé.

Les travaux sont prévus entre 2020 et 2022, pour une mise en service du projet Altival en 2022